

## GARANTIES PRÉVOYANCE ET FRAIS DE SANTÉ DU SALARIÉ PORTÉ





Le régime frais de santé et prévoyance .....	4
Protéger la santé de vos salariés portés .....	6
Prévoyance : préserver l'avenir de vos salariés portés et de leurs proches .....	7
Mieux comprendre les garanties prévoyance .....	8
KLESIA, la bonne décision, pour la protection sociale de vos salariés portés .....	10
Une équipe dédiée pour la gestion de vos contrats .....	12
Vos services, klesia engagé pour la santé de vos salariés portés et de votre entreprise .....	14



KLESIA vous propose des services et produits d'assurance santé et prévoyance.

Nos solutions sont réalisées avec les représentants de votre secteur d'activité, et ce, sans but lucratif.

Vous et vos salariés portés bénéficiez ainsi d'un accompagnement adapté à votre situation, pour vous permettre de vous concentrer sur l'essentiel : votre activité.

**KLESIA s'engage à vous assurer un avenir serein et contribue à la qualité de vie pour tous.**

**1<sup>er</sup>** groupe de protection sociale en complémentaire santé de branche

**300 000** entreprises clientes

**3 200** collaborateurs

**3,6** millions de personnes couvertes en assurances de personnes

En savoir 

Rendez-vous sur **KLESIA / notre groupe**



# LE RÉGIME FRAIS DE SANTÉ ET PRÉVOYANCE



## PLUS QUE JAMAIS LES SALARIÉS PORTÉS ONT BESOIN DE PROTECTION.

Hospitalisation, maladies, accident, arrêt de travail, invalidité, décès peuvent avoir des conséquences lourdes pour les entrepreneurs et leurs proches.

L'offre conventionnelle frais de soins de santé et prévoyance des salariés du portage salarial permet d'aider ces créateurs et développeurs d'activité à faire face aux moments difficiles.

**KLESIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

**CCN** DES SALARIÉS EN  
PORTAGE SALARIAL

Recommandé par les représentants de votre secteur d'activité KLESIA vous propose une protection et des services adaptés aux particularités de votre secteur d'activité tout en vous garantissant la conformité de vos contrats avec vos obligations conventionnelles et légales.

**En savoir +**

Rendez-vous sur

**KLESIA / salariés en portage salarial**



## KLESIA VOUS ACCOMPAGNE SUR LA MISE EN PLACE OU L'OPTIMISATION DE VOTRE PROTECTION SOCIALE.

La mise en place de votre couverture santé et prévoyance doit se faire pour l'ensemble de vos salariés portés, exerçant sur le territoire français, y compris les départements d'outre-mer, et ce quel que soit le pays d'établissement de l'entreprise de portage salarial.

### FRAIS DE SANTÉ

→ **Une complémentaire santé** respectant le minimum des garanties de votre convention collective. Le contrat doit être souscrit à titre obligatoire pour tous vos salariés portés.

Le salarié peut étendre ses garanties à ses ayants-droit à titre facultatif.

### PRÉVOYANCE

→ **Des garanties de prévoyance** en cas de décès, d'incapacité et d'invalidité pour tous vos salariés portés respectant le minimum des garanties de votre convention collective.

### EN SANTÉ et PRÉVOYANCE

- **Un maintien des garanties de vos anciens salariés portés** indemnisés par Pôle emploi, sans contrepartie financière pendant une durée égale à celle de leur dernier contrat de travail dans la limite de 12 mois.
- **Des actions de prévention et de prestations d'action sociale** seront proposées et gérées de manière mutualisée auprès de ces salariés.

# | PROTÉGER LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

**Cette garantie** vous permet de répondre à vos obligations tout en faisant bénéficier vos salariés portés d'une prise en charge de la plupart de leurs dépenses de santé.

**RÉGIME  
FRAIS DE SANTÉ**  
Contrat à titre obligatoire  
applicable à l'ensemble  
des salariés portés

Conforme à l'accord du 12 novembre 2020 signé par vos partenaires sociaux, KLESIA vous propose un régime de santé applicable à l'ensemble des salariés portés.

- **Frais médicaux de ville** : consultation de spécialistes et généraliste, radiologie, analyse, médicament, appareillage, etc.
- **Hospitalisation** : honoraires, etc.
- **Frais dentaire et optique**
- **Prothèses auditives**
- **Médecines douces** : Ostéopathe, Acupuncture, Chiropracteur, Psychomotricien, Etiopathe, Substituts nicotiniques, Diététicien pour enfant de moins de 12 ans

Le financement de la cotisation obligatoire est réparti pour **50 %** à votre charge et **50 %** à la charge de votre salarié.

Soucieux d'accompagner vos salariés portés au quotidien et dans les moments clés de leur vie, KLESIA intègre à votre contrat santé différents services :

- **Un accompagnement en cas d'hospitalisation** : aide à domicile, livraison des repas, des courses et des médicaments. En cas d'évènement traumatisant un psychologue peut vous accompagner.
- **L'accès à des consultations médicales à distance par e-mail**, par téléphone ou par visioconférence, 24h/24 et 7j/7
- **Un réseau d'opticiens, d'audioprothésistes et de dentistes engagés** à la pratique de soins de qualité ainsi qu'à une maîtrise des restes à charge de vos salariés portés

**En savoir **

Rendez-vous sur

**KLESIA / salariés en portage salarial / complémentaire santé**

**BON**

S'il le souhaite votre salarié porté pourra étendre à titre facultatif sa couverture santé à ses ayants-droit. Cette cotisation sera totalement à sa charge et prélevée sur son compte bancaire.

# PRÉVOYANCE : PRÉSERVER L'AVENIR DE VOS SALARIÉS PORTÉS ET DE LEURS PROCHES

**Cette garantie** vous permet de répondre à vos obligations tout en faisant bénéficier à vos salariés portés et leurs proches d'une protection financière en cas d'aléas de la vie.

**PRÉVOYANCE**  
Contrat à titre obligatoire  
applicable à l'ensemble des  
salariés portés.

Conforme à l'accord du 12 novembre 2020 signé par vos partenaires sociaux, KLESIA vous propose un régime de prévoyance applicable à l'ensemble des salariés portés.

- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie
- Renforcement des garanties en cas de décès postérieur ou simultané du conjoint
- Rente éducation et rente handicap
- Arrêt de travail (incapacité-invalidité)

Le financement de la cotisation obligatoire est réparti pour **50 %** à votre charge et **50 %** à la charge de votre salarié.

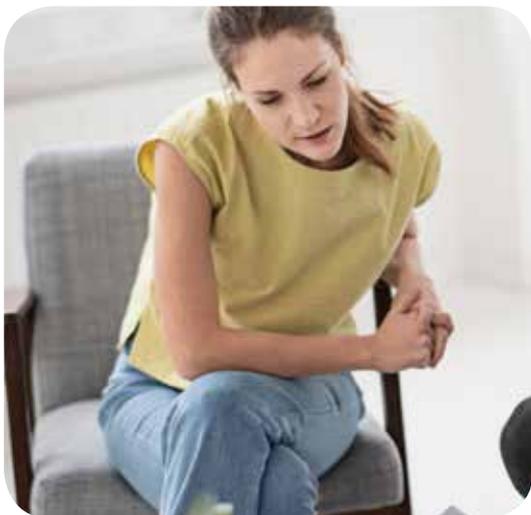
En savoir 

Rendez-vous sur

**KLESIA / salariés en portage salarial / offre prévoyance**

**À SAVOIR**

Aucun questionnaire médical ne sera demandé à vos salariés, la tarification de votre entreprise est régie par la mutualisation du régime. En d'autres termes, vous bénéficiez d'un tarif compétitif et maîtrisé.



## MIEUX COMPRENDRE LES GARANTIES PRÉVOYANCE

### **CAPITAL DÉCÈS TOUTES CAUSES**

→ Un capital est versé au conjoint ou aux personnes désignées par le salarié afin de les aider à faire face aux conséquences de sa disparition.

### **DÉCÈS POSTÉRIEUR OU SIMULTANÉ DU CONJOINT**

→ Si, après ou simultanément le décès du salarié, son conjoint décède, un capital est versé sous condition aux enfants à charge.

### **RENTE HANDICAP**

→ En cas de décès du salarié, qu'elle qu'en soit la cause, un versement d'une rente mensuelle et viagère est effectué à chacun de ses enfants handicapés.



### **RENTE ÉDUCATION**

→ Une rente d'éducation est prévue au bénéfice des enfants à charge en vue d'assurer la poursuite de leurs études dans les meilleures conditions. Elle est doublée pour les orphelins des deux parents.

### **INCAPACITÉ / INVALIDITÉ**

→ L'incapacité temporaire d'exercer son travail (arrêt de travail) donne lieu à une prestation sous forme d'indemnités journalières permettant de compenser le manque à gagner.

La protection prend la forme d'une rente si à la suite d'une maladie ou d'un accident le salarié porté à une réduction de sa capacité de travail ou de gain.

Le capital décès prévu dans la couverture peut être versé à l'assuré par anticipation, s'il est reconnu invalide de façon absolue et définitive, avec assistance d'une tierce personne, s'il s'agit d'une maladie ou d'un accident de la vie privée..

## **KLESIA, LA BONNE DÉCISION, POUR LA PROTECTION SOCIALE DE VOS SALARIÉS PORTÉS**

- Vous êtes certains de respecter vos obligations conventionnelles et de maintenir vos avantages sociaux et fiscaux liés aux contrats collectifs.
- Grâce à la mutualisation des risques au sein des entreprises souscriptrices de la branche, vous bénéficiez d'une stabilité tarifaire quelle que soit la sinistralité de votre entreprise. Vous contribuez ainsi à maîtriser vos frais fixes.
- Une gestion digitale et simplifiée de vos contrats pour vous et vos salariés avec un gestionnaire expert sur vos secteurs d'activités : affiliation des salariés en ligne, tiers payant, remboursements rapides, suivi des contrats en ligne...
- Vous disposez d'un élément majeur d'attraction et de fidélisation de vos talents qui bénéficient d'avantages concrets : Assistance santé, réseau de soins optique, audio et dentaire, téléconsultation 24H/24H dans le monde entier, application de bien-être...

**Concentrez-vous sur la réussite  
de vos talents, nous nous occupons  
de leur protection !**







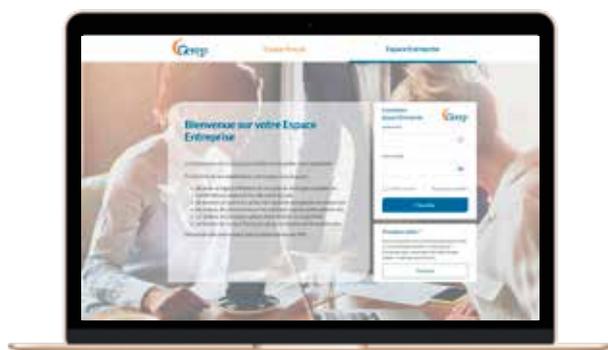
## UNE ÉQUIPE DÉDIÉE POUR LA **GESTION** **DE VOS CONTRATS**

**Gerep**, votre gestionnaire spécialiste de la protection sociale des salariés en portage salarial s'emploie à maintenir son meilleur niveau de services et à garantir votre satisfaction.

### DES ESPACES EN LIGNE SÉCURISÉS POUR VOUS

#### UNE GESTION SIMPLIFIÉE DE VOTRE CONTRAT

- Utiliser un outil de messagerie pour l'affiliation de vos salariés portés
- Suivi des affiliations et extraire la liste des salariés affiliés
- Consulter les modifications impactant les éléments de paie
- Déclarer un sinistre comme un arrêt de travail
- Suivre l'indemnisation des arrêts de travail
- Accéder à des guides pratiques sur les services et la gestion de vos contrats
- Contacter votre gestionnaire Gerep





## DES ESPACES EN LIGNE SÉCURISÉS POUR VOS SALARIÉS PORTÉS

### DIGITALISATION DES SERVICES DIRECTEMENT SUR LES SMARTPHONES

- Consulter les garanties
- Carte de tiers payant téléchargeable
- Localisation des professionnels de santé
- Suivi des remboursements
- Demande de prise en charge hospitalière
- Demandes d'ajout ou de suppression des bénéficiaires
- Transmission directe des justificatifs
- Modification des informations et coordonnées
- Contacts des référents en gestion et suivi des demandes
- Accéder à des guides pratiques sur les services et les prestations



# VOS SERVICES, KLESIA **ENGAGÉ** **POUR LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS PORTÉS** **ET DE VOTRE ENTREPRISE**

L'histoire de KLESIA c'est celle d'un engagement fort pour un développement durable et responsable. C'est pourquoi en tant qu'assureur d'intérêt général, nous allons au-delà du remboursement des frais de santé ou des indemnités de prévoyance. Notre engagement est celui de protéger de manière durable nos clients.

## POUR VOUS, **EMPLOYEUR**



### → **CENTRALE D'ACHAT EN LIGNE**

Vous pourrez accéder à une plateforme permettant de bénéficier de réductions grâce à des tarifs négociés et mutualisés.

Pour tous vos achats : fournitures de bureaux, téléphonie, équipement des locaux, véhicule, titres de restauration, et bien d'autres.



### → **BAROMÈTRE QVT**

Nous mettons à votre disposition un outil de sondage, entièrement personnalisable, pour comprendre les attentes de vos salariés en matière de Qualité de Vie au Travail.

Vous bénéficierez également d'un bilan de services à mettre en place.



Des services performants  
 et innovants destinés à améliorer  
 le bien-être et la performance



## POUR VOS SALARIÉS PORTÉS

Contribuer à la performance de votre entreprise en améliorant la santé de vos salariés.



### → MAESTRO, L'ASSISTANT SANTÉ DIGITAL

Nous mettons à disposition de vos salariés une application d'accompagnement personnalisé dans la réalisation des objectifs de santé propre à chacun (tabac, sommeil, alimentation, stress, alcool, ...) : suivi des objectifs, conseils, défis, encouragements.



### → MIND

Nous offrons un accès gratuit à une application mobile de méditation « Mind ». Au programme une séance live par jour, des podcasts et plus de 350 séances de méditation réalisées par les plus grands experts du monde dont un programme dédié aux enfants.

Avec des enfants, seul ou avec son conjoint, votre salarié porté pourra pratiquer la méditation pour réduire son stress, l'anxiété et recentrer son énergie. Un moment rien que pour lui pour lâcher prise !



### → MA BOUSSOLE AIDANTS

Lorsqu'ils doivent prendre soin d'un proche en situation de perte d'autonomie, (enfants ou parents handicapés ou malades), il devient difficile pour les entrepreneurs de maintenir une activité professionnelle normale. Stress, épuisement et absences imprévues ont des conséquences lourdes sur son activité.

Ma Boussole Aidants est une plateforme digitale qui propose aux aidants d'accéder aux informations, solutions et aides mobilisables proches de chez eux.

PROFESSIONNELS  
DES MÉTIERS DE  
SERVICES,  
VOUS PASSEZ TOUT  
VOTRE TEMPS  
À PRENDRE SOIN  
DES AUTRES.



ET VOUS ?  
QUI PREND SOIN  
DE VOUS ?

### Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

**KLESIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES